

LE FONDS Solidarité SUD

Mémoire soumis par le Fonds Solidarité Sud en réponse à la consultation portant sur l'examen de l'aide internationale initié par Affaires mondiales Canada

Sommaire

Le présent mémoire répond à la consultation initiée par *Affaires mondiales Canada* dans le cadre de l'Examen de l'aide internationale qui doit redéfinir les grandes orientations de l'Aide publique au développement du Canada.

Dans ce bref mémoire, nous présentons d'abord le Fonds Solidarité Sud (FSS), jeune organisation de coopération internationale (OCI) en pleine expansion. Après des commentaires généraux portant sur la nécessité d'effectuer un virage majeur par rapport aux orientations du gouvernement précédent, nous abordons la question plus large de l'Aide internationale au développement qui, à notre sens, doit mener à des changements structurels et permettre d'engager les communautés vulnérables dans une mobilisation pour leur propre développement. La relation entre le gouvernement canadien et les sociétés civiles du Sud et du Nord et la nécessité de soutenir des initiatives à moyen et long terme complètent cette partie.

Par la suite, nous abordons la **question centrale** pour le FSS, soit la nécessité d'une croissance économique propre au service d'une meilleure redistribution de la richesse. À ce chapitre, nous présentons notre stratégie qui consiste à **croiser la création d'emploi et l'action sur les changements climatiques**. La participation du secteur privé à cette stratégie est également abordée.

Enfin, nous concluons en présentant **nos recommandations** pour contribuer à faire de l'Aide internationale canadienne au développement un outil déclencheur de progrès mesurables pour une transition écologique de l'économie et une amélioration substantielle des conditions de vie des communautés les plus vulnérables des pays du Sud.

Présentation du Fonds Solidarité Sud

Fondé en 2010, le Fonds Solidarité Sud (FSS) est une organisation dédiée au soutien à des partenaires du Sud qui travaillent au développement durable et solidaire de leurs communautés principalement en Afrique de l'Ouest et en Amérique latine et aux mouvements qui les accompagnent ou les côtoient. Nous accordons une place privilégiée dans nos partenariats à l'avancée de **la transition écologique de l'économie**, celle des organisations, des entreprises comme celle des communautés et des États. Nos partenaires sont et doivent être des organisations autonomes, démocratiques, laïques et non partisans. Nous travaillons principalement avec des organisations paysannes et coopératives. Notre stratégie d'intervention consiste à croiser la création d'emploi avec l'action pour les changements climatiques. Le FSS est membre de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).

Le Fonds est un outil financier dédié à l'«empowerment» économique et social des communautés des pays du Sud. Il soutient une organisation de 5000 membres au Sénégal qui développe des semences paysannes,

une coopérative de travail au Honduras qui gère de façon durable une forêt de 11 000 pins, le système de prêts rotatifs d'une organisation paysanne en Haïti et une coopérative de production et de transformation du cacao au Pérou dans un cadre de commerce équitable. Nos partenaires canadiens dans l'une ou l'autre de ces interventions sont UPA-DI, SOCODEVI, FTQ International et Noula¹.

Le FSS compte dans ses rangs un nombre significatif d'experts en matière de finance solidaire, de coopération internationale et d'écologie politique². Après 5 ans d'existence, il a réussi à cumuler 2 millions de dollars en capital différé. Le FSS travaille également à la mise en oeuvre avec d'autres organisations d'un **fonds québécois de capital patient** dédié au développement socio-économique de communautés du Sud dont les principaux porteurs seront l'AQOCI et les fonds de travailleurs.

Un fonds québécois d'investissement solidaire international

À l'automne 2014, 125 personnes se sont réunies à l'initiative de la Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et du Fonds Solidarité Sud (FSS) autour du thème de la *transition écologique de l'économie* dans le cadre de la 2^e édition du Sommet international des coopératives organisé par Desjardins et l'Alliance coopérative internationale (ACI). Cette rencontre internationale portait notamment sur un scénario de création d'un nouvel outil financier de coopération Nord-Sud. La Caisse d'économie solidaire Desjardins, Fondation, MCE Conseils, UPA DI, FTQ international, le FSS, l'AQOCI et plusieurs autres dont la SIDI, un fonds de capital patient français qui fournit des prêts et des garanties de prêts à des organisations du Sud depuis plus de 30 ans y participaient. En 2015, l'AQOCI, lors de son Assemblée générale annuelle, en a fait une priorité après qu'un groupe de travail nommé par son CA eût étudié la chose. Après plus d'un an et demi de travail, les OCI du Québec en collaboration avec les fonds de travailleurs se rapprochent du but³. À son AGA de 2016 l'AQOCI a confirmé cette priorité qui entre dans sa phase opérationnelle⁴.

Commentaires généraux sur le document de consultation

Nous avons lu avec intérêt et attention le document de consultation et le message introductif de la ministre du Développement international et de la Francophonie, Madame Marie-Claude Bibeau.

D'entrée de jeu, nous voulons souligner que nous saluons et partageons plusieurs des idées qui y sont proposées, notamment l'importance accordée à la protection des droits humains, à l'autonomisation des femmes et des filles, les références à l'Accord de Paris sur les changements climatiques, l'importance de développer des énergies propres et une agriculture durable, la vision à l'effet que le modèle actuel de croissance économique n'est pas viable et contribue à l'accélération des changements climatiques entraînant d'énormes risques pour la planète et ses habitants, bref, l'importance de favoriser une

¹ Noula est une coopérative de café équitable qui crée des liens économiques solidaires entre le Québec et Haïti dans la région de Baptiste depuis près de 10 ans. Elle offre une grande diversité de produits de qualité importés directement d'Haïti de producteurs organisés en coopératives.

² Parmi d'autres, Favreau, L. et Mario Hébert (2012), *La transition écologique de l'économie. La contribution des coopératives et de l'économie solidaire*, Presses de l'Université du Québec (PUQ). Favreau, L. et E. Molina (2011). *Économie et société. Pistes de sortie de crise*. PUQ.

³ Pour en savoir plus : document de l'AQOCI produit par MCE Conseils, *Le FISIQ, conceptualisation et plan d'affaires*. Rapport final, mai 2015, 155 pages. Auteur, Claude Dorion, économiste.

⁴ Fonds de capital patient pour les économies du Sud. Entretien de la journaliste Marie-Ève Cloutier avec deux des artisans du projet, un sociologue et un économiste (octobre 2014) :

<http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/419847/6e-rendez-vous-de-la-chaire-de-recherche-et-de-developpement-des-collectivites-un-fonds-d-investissement-pour-les-economies-du-sud>

croissance économique inclusive, propre et durable. Ces idées, ces constats et ces propositions nous rejoignent très bien et nous nous en réjouissons.

Nous considérons cependant que les dix dernières années de régime conservateur en matière de développement international ont largement détérioré l'image du Canada dans le monde.

Il faut donc que le Canada effectue un virage majeur pour revenir à une approche plus écologique et plus solidaire avec les communautés les plus vulnérables du Sud.

L'aide internationale au développement

Nous considérons que l'aide doit être recentrée sur les acteurs qui rejoignent les communautés les plus vulnérables et sur les organisations démocratiques qu'elles se sont données. Il est urgent de redresser les tendances lourdes mises en place par le gouvernement précédent. Parmi ces tendances, celle qui a consisté à mettre la grande entreprise privée sur le même pied que les organisations citoyennes de coopération internationale doit être considérée comme une fausse bonne idée : d'abord parce que cela introduit une confusion entre l'intérêt particulier de grandes entreprises et l'intérêt général porté par les projets des OCI ; ensuite parce que cette politique les a mis en compétition dans des appels d'offre, et finalement parce qu'elle considère les OCI comme des exécutantes de projets gouvernementaux. Parmi les exemples de cette politique, on peut citer les appels d'offre où le gouvernement définit lui-même les résultats attendus d'un projet et l'OCI mettre en place les activités pour les atteindre. Cette approche malheureuse fait abstraction de la solidarité Nord-Sud entre organisations citoyennes, de l'identification commune des problèmes et de pistes innovatrices de solutions, du respect des populations à qui l'aide s'adresse plutôt que d'imposer notre façon de faire. Cette approche est vouée à l'échec. Nous croyons fermement que cette approche doit changer.

L'aide internationale au développement doit permettre aux communautés vulnérables d'agir pour leur développement et favoriser les changements structurels menant à ce développement. Cette aide doit passer par le soutien à des organisations qui bâtissent une autre économie, comme les coopératives, les organisations communautaires et les organisations de femmes.

Le rétablissement du partenariat entre le gouvernement et les organisations canadiennes de la société civile ne peut que favoriser les changements souhaités.

Le gouvernement précédent a aussi eu la fâcheuse tendance à couper les fonds des organisations qui ne partageaient pas sa vision politique. Cette approche a grandement affaibli les organisations citoyennes et le nécessaire débat démocratique, notamment le plaidoyer mis de l'avant par ces organisations, les projets axés sur les droits des femmes, les droits humains en général et l'éducation du public canadien à la solidarité internationale. La nouvelle politique doit reconnaître l'apport unique de la société civile canadienne et celle des pays du Sud et leur donner l'appui dont elles ont besoin pour qu'elles développent et réalisent des projets structurants à long terme, permettant l'amélioration des conditions de vie des populations, leur autonomie de développement et le respect de l'environnement. Des projets ponctuels ou des projets par exemple sur trois ans ne sont pas suffisants pour pérenniser les interventions.

Il faut intervenir plus longtemps dans les mêmes régions et avec les mêmes partenaires pour que des changements structurels se réalisent et pour pouvoir en mesurer les résultats.

Pour une croissance économique propre au service d'une meilleure redistribution de la richesse

Au Fonds Solidarité Sud, nous considérons qu'il faut plus de cohérence entre la vision canadienne de l'économie et l'urgence d'agir sur les changements climatiques. À cet effet nous partageons avec les auteurs du document de consultation l'importance de favoriser une croissance économique inclusive, propre et durable qui nous apparaît incontournable. Plutôt que de parler de la seule « croissance économique », nous avons là l'amorce d'un paradigme nouveau de développement axé sur la transition écologique des économies, la nôtre comme celles du Sud.

Notre stratégie : Croiser la création d'emploi et l'action sur les changements climatiques

Créer de l'emploi : à la différence de ce qui est dit dans le document de consultation, concernant les pays en développement ou émergents, la création d'emploi n'est pas le fait du secteur privé pour 9 emplois sur 10. Le mouvement coopératif à lui seul compte pour 10% de la création d'emploi dans le monde. Si on y ajoute les emplois du secteur public et ceux du secteur associatif, il va de soi que les chiffres attribués au secteur privé sont nettement surestimés.

Nous sommes convaincus de l'immense potentiel des secteurs coopératif, associatif et communautaire à créer de l'emploi dans la production et les services collectifs. Des milliers d'expériences l'ont amplement démontré comme en fait foi l'étude citée en note⁵ et les deux exemples reproduits en annexe portant a) sur une association regroupant 1100 mutuelles d'épargne au Burkina-Faso animée principalement par des femmes et b) une expérience de 23 000 petits producteurs maliens investis dans l'agro-écologie.

Pour ce faire, il faut soutenir les organisations du Sud dans leur capacité à fédérer des micro-projets de leurs communautés susceptibles de se doter d'une même organisation et de services leur permettant de réduire leurs coûts, de professionnaliser les services qu'elles offrent à leurs membres et d'accroître leur productivité dans des entreprises favorisant une croissance économique inclusive, propre et durable.

Agir sur les changements climatiques : Les changements climatiques affectent les populations les plus vulnérables et les acculent à une misère toujours plus grande et ce, que l'on parle d'inondations, de sécheresse ou de perte de biodiversité. Le développement durable implique une croissance propre, respectueuse des droits humains et une transition sociale-écologique de l'économie. Cela ne peut se faire sans la participation des populations locales et la consolidation de leurs entreprises et organisations collectives.

À notre avis, le développement durable suppose une **démocratisation de l'économie**. Pour ce faire, il faut consolider les États fragiles et offrir aux organisations paysannes, coopératives, associatives et communautaires un accès au crédit à la production et à l'organisation de services communs notamment par l'introduction de fonds de capital patient dédiés aux communautés du Sud et à leurs organisations.

Dans les pays du Sud, **l'agriculture familiale et l'accès à l'énergie** sont des créneaux déterminants pour créer de l'emploi. Le développement de services économiques en soutien à des organisations paysannes, coopératives et/ou communautaires permet de développer ces créneaux. Les créneaux de l'autosuffisance

⁵ À l'appui de cette affirmation, voir parmi d'autres le *Cahier d'initiatives*, 4^{ème} édition, *Pour un développement humain et durable des villes et territoires*, produit par le comité scientifique des Rencontres du Mont-Blanc, organisation aujourd'hui devenue un forum international de dirigeants d'organisations de l'économie sociale et solidaire créé en 2004. Ce Cahier d'initiatives recense 1000 initiatives réparties dans près de 50 pays, dans des secteurs d'activités aussi variés que l'agriculture, l'énergie, l'habitat, le commerce, la finance, les services de base, l'économie numérique et les médias, ou encore des projets multisectoriels.

alimentaire, du développement d'une agriculture écologique et l'autonomie économique des populations du Sud, passent tous par la mise en place d'outils économiques créés par **la finance sociale**, celle de banques communautaires, de coopératives d'épargne et de crédit ou de fonds de capital patient dédiés (systèmes de prêts rotatifs).

Les créneaux ayant ce potentiel sont relativement nombreux, notamment, ceux liés aux changements structurels vers une économie propre comme les nombreuses formes d'énergies renouvelables, les engrais et autres moyens naturels de fertilisation des sols ou de la biodiversité.

Le financement de proximité est une condition au développement de ces créneaux. L'expérience historique du mouvement coopératif et agricole canadien l'a largement démontré.

Le partenariat avec le secteur privé : Nous croyons que les petites et moyennes entreprises (PME), collectives ou privées, peuvent apporter leur contribution et leur expertise en matière d'aide au développement en collaboration avec les organisations de la société civile. Par ailleurs nous ne voyons pas très bien la place que peut occuper dans cette aide internationale au développement les entreprises extractives, les multinationales agroalimentaires et autres, dont les intérêts sont clairement opposés à ceux des communautés vulnérables et des organisations de la société civile.

Les PME sont proches des communautés et sont issues de leurs dynamiques internes. Elles sont d'ailleurs de plus en plus souvent inscrites dans des démarches d'investissement socialement responsable (ISR). La création de ce type d'entreprises permet d'offrir des emplois plus proches des expertises et des besoins locaux. Dans cette perspective nous adhérons à la déclaration de la Ministre du Commerce international, Madame Christie Freeland, qui accorde une importance particulière aux PME, à l'environnement et aux droits des travailleurs. Lors de son allocution le 15 juin dernier à la Conférence de Montréal, concernant les grandes entreprises multinationales, elle faisait également valoir la nécessité de **rééquilibrer les forces** entre d'une part les grands investisseurs et de l'autre la protection de l'environnement et les droits des travailleurs et travailleuses⁶.

Nous croyons que l'État canadien doit établir une réglementation plus stricte à l'intention des grandes entreprises multinationales canadiennes qui opèrent dans le Sud afin de favoriser la protection de l'environnement et le respect des droits des travailleurs et travailleuses des communautés du Sud.

Recommandations et conclusion

1. Le Canada doit effectuer un virage majeur pour revenir à une approche plus solidaire avec les communautés les plus vulnérables.
2. L'aide internationale au développement doit mener à des changements structurels et permettre d'associer les populations les plus pauvres à leur développement.
3. Un partenariat stable et structurant entre le gouvernement et les organisations canadiennes de la société civile doit être rétabli.
4. Il faut intervenir plus longtemps dans les mêmes régions et avec les mêmes partenaires pour que des changements structurels se réalisent et pour pouvoir en mesurer les résultats.

⁶ Propos de la ministre Freeland tirés de l'article paru dans *Le Devoir* du 16 juin 2016 <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/473552/conference-de-montreal-charge-contre-la-montee-du-protectionnisme>

5. Il est incontournable et urgent de favoriser une croissance économique inclusive, propre et durable.
6. Les secteurs coopératif, associatif et communautaire sont une cible à privilégier pour créer de l'emploi dans la production et les services collectifs et pour une transition écologique de l'économie.
7. Nous recommandons de consolider les États fragiles et d'offrir aux organisations paysannes, coopératives, associatives et communautaires un accès au crédit à la production et à l'organisation de services communs.
8. L'agriculture familiale et l'accès à l'énergie sont des créneaux déterminants pour la création d'emploi et la transition écologique de l'économie. Nous recommandons également de soutenir les initiatives de financement de proximité, condition au développement de ces créneaux.
9. Nous croyons que l'État canadien doit établir une réglementation plus stricte à l'intention des grandes entreprises pour favoriser la protection de l'environnement et le respect des droits des travailleurs et travailleuses des communautés du Sud.

Nous espérons que ces quelques recommandations recevront un accueil favorable et influenceront les orientations de l'Aide internationale au développement. Nous remercions *Affaires mondiales Canada* d'avoir entrepris ces consultations et nous souhaitons vivement contribuer à faire de l'Aide internationale au développement un outil déclencheur de progrès mesurables pour une transition écologique de l'économie et une amélioration substantielle des conditions de vie des communautés les plus vulnérables des pays du Sud.

Juin 2016, Fonds Solidarité Sud

Recherche et rédaction : Francine Néméh et Louis Favreau

Pour le conseil d'administration du Fonds Solidarité Sud composé de Robert Beauchamp (Outaouais), Reynald Bourque et Réjean Mathieu (Montréal), Lucie Fréchette (Montréal), Ernesto Molina (Estrie), Philippe Gaudet (Granby), Louis Pilote (Saguenay) et Louis Favreau (président).

Site du Fonds Solidarité Sud : <http://www.fondssolidaritesud.org/>

Annexe

Des expériences de coopération Nord-Sud qui illustrent nos propos

Une finance communautaire au Burkina-Faso : 1100 mutuelles rassemblant 20 000 familles

1100 mutuelles de solidarité (MUSO) dans 23 provinces du Burkina-Faso rassemblant 20 000 familles (plus de 100 000 personnes) ont été mises sur pied dans un travail de coopération Nord-Sud distribuée sur une décennie. Au coeur du projet une association qui les regroupe, l'ASIENA, animée surtout par des femmes, et un fonds de capital patient français dédié au développement des communautés du Sud, la SIDI, créée il y a 30 ans, dont le dernier prêt à l'ASIENA a été de \$450 000 euros sur trois ans. Nous disons oui au micro-crédit pourvu qu'on n'en sorte ! D'abord en changeant d'échelle d'organisation (du local au national). Ensuite en modifiant notre coopération Nord-Sud laquelle ne doit plus faire dans la seule subvention en provenance d'un financement public mais s'inscrire dans des programmes de prêts à la bonne hauteur et dans la durée. L'AQOCI avec UPA DI, DSI CSN, FTQ international et le Fonds Solidarité Sud y travaillent. Pour en savoir plus sur l'expérience burkinabé

<http://www.sidi.fr/2015/10/16/la-finance-communautaire-au-pays-des-femmes-integres/>

23 000 petits producteurs du Mali engagés dans l'agro-écologie

Récit en moins de 1000 mots du délégué général de *Terre solidaire* (une des plus pertinentes organisations françaises de solidarité internationale) de retour du Mali où cette expérience est en train de se réaliser, la région des Kayes. Le Fonds Solidarité Sud développe depuis peu des relations avec cette OCI par l'intermédiaire de sa société d'investissement solidaire, la SIDI, un outil financier fournissant des prêts et garanties de prêts à des entreprises collectives dans des communautés du Sud

<http://ccfd-terresolidaire.org/projets/afrique/mali/au-mali-plusieurs-5202>

La SIDI, une société française d'investissement solidaire au Sud qui nous sert de référence

Dans la foulée des deux expériences décrites précédemment (Burkina-Faso et Mali), il faut savoir ce qu'est la SIDI. À UPA DI, au Fonds Solidarité Sud, à DSI CSN, à l'AQOCI, nous nous sommes inspirés de l'expérience forte de cette organisation. En gros, la SIDI est un outil financier de solidarité internationale, un « investisseur solidaire » offrant des services financiers adaptés aux petits entrepreneurs et agriculteurs de pays du Sud (prêts et garanties de prêt). Créée en 1983 pour répondre aux besoins de financement des exclus des circuits bancaires, elle travaillait fin 2014 avec 102 partenaires dans 34 pays du Sud, disposait d'un capital de \$18,5 millions d'euros et avait investi \$17,2 millions d'euros auprès de ses partenaires. Pour en savoir plus <http://www.sidi.fr> On peut également mentionner que la SIDI est à l'initiative avec d'autres organisations similaires d'une association internationale de finance solidaire (INAISE) regroupant plus de 50 organisations du Sud comme du Nord. Pour en savoir plus : <http://www.sidi.fr>